

SMA | La Savasem retenue pour la gestion et l'exploitation des 8 stations de montagne



Ce jeudi 12 mars, les élus du Syndicat des Montagnes de l'Ariège (SMA) présidé par Christine Téqui, ont entériné le choix du délégataire pour les 15 prochaines années. Après un processus engagé depuis 2021, la Savasem a donc été officiellement désignée par le SMA pour gérer et exploiter les huit domaines skiables du département : Ax 3 domaines, Guzet neige, les Monts d'Olmes, Beille, Mijanes, Ascou-Pailhères, Goulier et le Chioula.

En effet, les collectivités ariégeoises (3 communautés de communes, la commune d'Ax-les-Thermes, le Département de l'Ariège et la Région Occitanie) se sont réunies pour assurer un avenir durable aux stations de montagne et à leurs vallées, à la suite d'une étude sur l'avenir des stations de ski.

Cette coopération a conduit à la création, le 10 septembre 2025, d'un syndicat mixte départemental des montagnes chargé de porter un projet de transition et de développement pour les stations ariégeoises.

Ariege Le Departement

Communiqué de presse

Le 13/03/2026 10:18

Retrouvez le dossier de presse en pièce jointe.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr